INFOLETTRE SPÉCIALE

La réussite de notre entreprise et des loisirs et la responsabilité collective

Chères saisonnières, chers saisonniers,

Alors que la saison estivale bat son plein, l'équipe de gestion du Camping Ste-Justine souhaite rappeler à toutes et à tous certains principes essentiels qui contribuent au bon fonctionnement de notre communauté.

La transparence : un principe central de notre gestion

La gestion financière des activités de loisirs, incluant les dépenses et les revenus, doit se faire dans la plus grande transparence. Cela signifie que chaque somme récoltée ou dépensée doit être documentée, justifiée et accessible à la clientèle de l'entreprise en tout temps, sur demande. Cette transparence protège l'intégrité de l'entreprise et assure à toutes et à tous que les fonds sont utilisés à bon escient, dans l'intérêt collectif de toute la clientèle du Camping.

Nous souhaitons rappeler que toutes décisions prises par le passé ou actuellement, ont été soigneusement vérifiées auprès des autorités compétentes ou autre (association, propriétaires de camping, etc.), dans le but de protéger les intérêts de la clientèle et de l'entreprise. Le lien suivant vous fournira des informations concernant les loisirs et vous permettra de mieux comprendre la position de la direction et les décisions prises par la direction : https://www.campingquebec.com/fr/pratique-du-camping/campeur-saisonnier/comite-des-loisirs

Les risques liés aux activités illégales non autorisées

Nous tenons également à vous sensibiliser aux risques associés à l'organisation ou à la participation d'activités telles que des tirages, bingos, ou toute autre, sans autorisation de la direction et sans les permis appropriés délivrés par les autorités compétentes (notamment la Régie des alcools, des courses et des jeux). Dans un contexte où les organisateurs ne sont pas propriétaires des lieux, ces activités sont non seulement interdites, mais exposent toute la communauté à des sanctions légales, financières et administratives importantes. Tout événement de ce type doit toujours être préalablement approuvé par la direction et respecter le cadre légal applicable.

Travaillons ensemble pour un milieu sain et inclusif

En respectant ces principes, nous veillons collectivement à faire du Camping Ste-Justine un environnement sécuritaire, agréable et équitable pour tout le monde.

Même s'il n'y a pas de groupe loisirs actuellement, deux saisonniers (Lyne du 27 et François du 53) sont actuellement impliqués avec la direction afin d'assurer une gestion transparente de la

comptabilité, des revenus et des dépenses. Comme l'implication dans un comité/groupe loisirs nécessite beaucoup de temps et d'implication pour toute la saison estivale pour les mêmes 3-4-5 personnes, et en raison du manque de bénévoles depuis 2024, nous avons opté pour l'option que chaque personne ou petit groupe de personnes, sans s'engager pour toute la saison, peut organiser une ou plusieurs activités, comme l'ont fait Annie et Arthur pour la vente de garage ou comme Lyne, Claude et leurs collègues pour la journée Chansonniers, et qui ont tous deux, été un succès.



Nous espérons une belle ambiance et nous désirons la collaboration de tous.

N'hésitez pas à communiquer avec la direction pour toute question ou suggestion concernant les activités et leur encadrement ou pour toute autre question ou commentaire.

Nous vous remercions de votre attention, de votre engagement et de votre collaboration exemplaire et vous souhaitons une merveilleuse saison.

La direction du Camping Ste-Justine